

AC-BANCHE

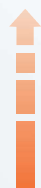
Hauteur de travail maxi : **6,60 m**

► **ACIER GALVANISÉ** Décret 2004-924
Norme NF EN 1004

AC BANCHE 150 Long. 1,50 m – Larg. 0,69 m

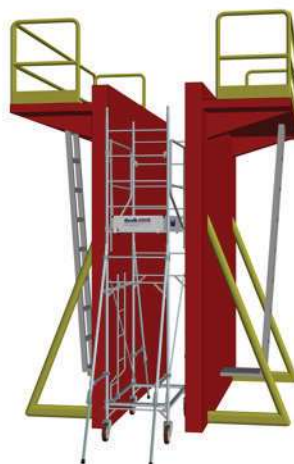
AC BANCHE 200 Long. 2 m – Larg. 0,69 m

AC BANCHE 250 Long. 2,50 m – Larg. 0,69 m



AC BANCHE 200
Hauteur travail
6 m

**POUR TRAVAIL ET CIRCULATION
ENTRE LES BANCHES.**



L'accès au 1er niveau se fait par une échelle latérale. Sa position décalée libère la traversée sur toute la longueur de l'échafaudage.



Ample passage libre (haut. 1,74 m) sous le plancher pour permettre travail et circulation entre les banches.



La conception de l'AC Branche intègre une cinématique de montage et démontage en sécurité (type MDSI).



Echafaudages conçus pour être grutés par des manilles montées aux échelles.



Stabilisateurs réglables au millimètre, pour permettre l'installation sur sols inégaux.



Plancher aluminium, une trappe, verrouillage anti-soulèvement. Surface composée de tôle à damiers antidérapante.

► Roues Ø 200 mm réglables sur 20 cm.

DÉSIGNATION	AC BANCHE 150			AC BANCHE 200			AC BANCHE 250			
	CODE	11.160	11.161	11.162	11.210	11.211	11.212	11.260	11.261	11.262
H. plancher (m)		2,50	4,00	4,60	2,50	4,00	4,60	2,50	4,00	4,60
H. travail (m)		4,50	6,00	6,60	4,50	6,00	6,60	4,50	6,00	6,60
Nb de niveaux		1	2	2	1	2	2	1	2	2
Surface utile (m)		0,56 x 1,30			0,56 x 1,70			0,56 x 2,15		
Charge maxi sur 1 plancher (kg)		140			190			240		